

DECISION DU MAIRE N° 039/2024
prise en application de la délibération n° 044/2020

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN
PLACE D'UN RESEAU DE CHALEUR**

Le Maire de La Suze-sur-Sarthe,

Vu la délibération du conseil municipal n° 044/2020 en date du 9 juin 2020, donnant délégation au Maire pour prendre, au nom de la commune, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22-16 et L.2122-23,

Vu le code de la commande publique, et notamment l'article R.2185-1,

Vu les 3 offres des sociétés WESCO, AKAJOULE SAS et SECC SAS,

Vu le rapport d'analyse,

DECIDE

Article 1^{er} : L'offre de la société WESCO sise au 19 rue Madame CURIE 44400 REZE est retenue pour un montant de **58 180.00 EUROS H.T. soit 69 816.00 EUROS TTC**, comprenant la tranche ferme et les tranches conditionnelles 1 et 2 .

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de la Sarthe et publiée.

Fait à La Suze-sur-Sarthe, le 14/05/2024

Le Maire
Emmanuel DAILLIÈRES



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le :

De la publication le : 14/05/2024

Le Maire
Emmanuel DAILLIÈRES

